

Description de la formation

Elle permet :

- D'acquérir les compétences médicales et gestes de premier secours pour toute personne embarquée sur des navires
- Activer et participer à une consultation télémédicale de niveau 2
- Appliquer les règles d'hygiène et de prévention à bord

Conditions d'admission

- Aptitude médicale reconnue par le Médecin des Gens de Mer
- Savoir nager

Durée de la formation

La formation comporte 53 heures d'enseignement.